

SERVICE

Fusions et acquisitions

Expérimentée, notre équipe fournit des conseils sur un large éventail d'opérations de fusion et d'acquisition suivant une approche privilégiant d'abord le client.



Expertises Connexes

- [Activisme actionnarial](#)
- [Centres de données](#)
- [Droit de la concurrence](#)
- [Gouvernance d'entreprise](#)
- [Insolvabilité et restructuration](#)
- [Litiges en droit des sociétés et des valeurs mobilières](#)
- [Litiges en matière d'investissement privé et de fonds d'investissement](#)
- [Marchés financiers](#)
- [Opérations transfrontalières](#)
- [Rémunération des dirigeants](#)
- [Services financiers](#)
- [Sociétés émergentes et à forte croissance](#)
- [Technologie propre](#)

Le groupe Fusions et acquisitions d'Osler, qui figure dans le premier groupe des classements de *Chambers Canada*, fournit des conseils sur des opérations de tout type et de toute taille en s'appuyant sur son expérience exhaustive acquise au cours de décennies d'opérations auprès de sociétés nationales, transfrontalières ou multinationales. Nos avocates et avocats, qui conçoivent et mettent en œuvre des structures juridiques novatrices qui transforment le paysage des fusions et acquisitions, continuent d'apporter des solutions recherchées par nos clients.

Osler est le cabinet tout indiqué pour offrir aux clients le juste niveau de conseils juridiques pour mener à bien les négociations, et ce, pour plusieurs raisons :

- **Osler compte parmi les meilleurs cabinets d'avocats spécialisés en fusions et acquisitions au Canada** – Notre groupe Fusions et acquisitions se voit régulièrement attribuer la plus haute distinction de *Chambers Canada*, l'un des plus importants répertoires juridiques au monde. En outre, depuis plusieurs années, Osler est le cabinet d'avocats canadien le mieux classé dans les tableaux de classement en matière de fusions et acquisitions publiés par Bloomberg et LSEG (anciennement Refinitiv). Notre cabinet prodigue des conseils sur des opérations nationales, transfrontalières et multiterritoriales auxquelles participent des sociétés ouvertes, des sociétés fermées, des promotrices et promoteurs de fonds de capital-investissement, des sociétés émergentes et des entreprises en démarrage, des conglomérats mondiaux, des caisses de retraite, des fonds souverains et des conseillères et conseillers financiers.
- **Expertise approfondie des secteurs connexes** – à la pratique de nos meilleurs avocats dans le domaine des fusions et acquisitions s'ajoute notre expertise de haut niveau dans les domaines suivants : fiscalité, concurrence, valeurs mobilières, réglementation, services bancaires et financiers, litiges, régimes de retraite, droit du travail/de la rémunération des dirigeants, ainsi que dans tous les autres domaines spécialisés qui sont indispensables pour mener à bien une opération de fusion et acquisition. La fiscalité, par exemple, est essentielle à la réalisation d'opérations stratégiques dans le secteur des fusions et acquisitions, et aucun autre cabinet d'avocats canadien n'a été reconnu de façon aussi

régulière qu'Osler pour son excellence dans ce domaine.

- **Engagement envers le client** – les avocats d'Osler comprennent les impératifs commerciaux sous-jacents à une opération et les environnements commerciaux dans lesquels nos clients exercent leurs activités. Notre approche « le client d'abord » imprègne chaque aspect de notre culture d'entreprise, et nous appliquons cette philosophie à la façon dont nous structurons et négocions une opération, atténuons les risques, affectons le personnel et gérons les dossiers de manière efficace.

Personnes-ressources



COCHÉF

Jeremy Fraiberg

Associé, Droit des sociétés, Toronto



COCHÉF

Alex Gorka

Associé, Droit des sociétés, Toronto

Prix et reconnaissances

- Reconnaissance en droit des affaires et fusions et acquisitions (Catégorie 1); droit des sociétés et droit commercial: The Elite : Ontario (Catégorie 1), Alberta (Catégorie 1), Colombie-Britannique et Québec.

—CHAMBERS CANADA : CANADA'S LEADING LAWYERS FOR BUSINESS

- Reconnaissance en droit des affaires et des fusions et acquisitions (première tranche).

—CHAMBERS GLOBAL : THE WORLD'S LEADING LAWYERS FOR BUSINESS

- Reconnaissance en droit des fusions et acquisitions (Calgary, en Alberta; Montréal, au Québec; Ottawa et Toronto, en Ontario).

—THE CANADIAN LEGAL LEXPERT DIRECTORY

- The Guide to the World's Leading Financial Law Firms: reconnaissance dans le domaine des fusions-acquisitions (première tranche).

—IFLR 1000

- Cabinet national en droit des sociétés de l'année » – Canada, 2023, 2020 et 2017.

—IFLR AMERICAS AWARDS

- Reconnaissance en droit des sociétés et fusions et acquisitions (première tranche).

—LEGAL 500

- Classé au premier rang des cabinets d'avocats canadiens dans les tableaux de classement établis pour le Canada dans le domaine des fusions et acquisitions (en termes de valeur) pour l'exercice 2023.

—MERGERMARKET

- Classé au deuxième rang des cabinets d'avocats dans les tableaux de classement établis pour le Canada dans le domaine des fusions et acquisitions (en termes de valeur) et seul cabinet d'avocats canadien à figurer dans les tableaux de classement établis à l'échelle mondiale dans le domaine des fusions et acquisitions (en termes de valeur) pour l'exercice 2023.

—LSEG

- Classé au deuxième rang des cabinets d'avocats dans les tableaux de classement établis pour le Canada dans le domaine des fusions et acquisitions (en termes de nombre) pour l'exercice 2023.

—MERGERMARKET, LSEG ET BLOOMBERG